



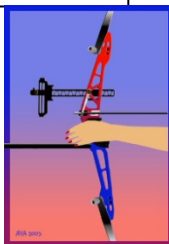
LA SECLINOISE ARCHERIE

**Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,
La Seclinoise Archerie vous salue !**

Le président et le bureau sont heureux de vous accueillir au sein de notre club.

Nous ferons tout notre possible pour vous faire découvrir ce sport. L'équipe d'initiateurs est à votre écoute et prête à faire de vous un archer confirmé et pourquoi pas un champion....

NOUS VOUS SOUHAITONS BON TIR !



Association déclarée en préfecture

Le 9 juillet 1999 sous le N° W595029651

Agréée Jeunesse et Sport

Le 1^{er} Septembre 1999 sous le N° 59S2568

Affiliée à la F.F.T.A sous le N°1759031



Notre Bureau

Le Président : David TRENET

Le Vice Président : Gérard BEZU

La Trésorière : Martine MARINET

Le Trésorier Adjoint : Thierry DELEFLIE

La Secrétaire : Alexandra ROMEU

Les Membres : Gérard BRONCQUART, Jean-Paul FRANCOIS,
Romain STEUX



Nos Horaires

Lundi	17H00 / 21H30	Initiés
Mardi	17H00 / 19H00	Initiation
	19H00 / 21H30	Initiés
Mercredi	14H30 / 16H30	Initiation
Jeudi	17H00 / 20H00	Initiés
	20H00 / 21H30	Initiation
Vendredi	17H00 / 21H30	Initiés
Samedi	9h30 / 11H30	Initiation

* Initiés : archers ayant obtenu la flèche rouge (25m) la saison précédente

Pendant les vacances scolaires les horaires peuvent être modifiés.

Voir tableau d'affichage



LA SECLINOISE ARCHERIE



Les Passages de Plumes & Flèches



Ils permettent d'évaluer la progression des archers. Un samedi par mois, de 14H00 à 17H00, suivant les dates du planning de l'année (*).

Les Parents, Grands Parents, Ami(e)s,... sont les bienvenus.

Pour la saison 2022/2023

15/10/22 - 19/11/22 - 17/12/22 - 21/01/23 - 25/02/23 - 11/03/23
- 22/04/23 - 20/05/23 - 24/06/23

Bons tirs à tous !



* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées. Les modifications seront notées sur le tableau d'affichage.

Nos Temps Forts

Chaque année, le club organise des actions qui lui permettent de remplir ses caisses et de maintenir de bonnes relations avec les autorités de tutelle.

Chaque Archer, âgé de 16 ans au minimum (âge légal de vote en assemblée générale) doit participer activement à 2 actions minimum dans sa saison sportive. (Installation, et organisation des manifestations) : Compétition en salle, assemblée générale, compétition jeunes, Tir du Roi, repas de compagnie.

Ces manifestations sont organisées pour tous les archers ainsi que leur famille, pour encore resserrer les liens entre membres du club.

Nos Dates Importantes

10 Septembre 2022 – Forum des associations
24 et 25 Septembre 2022 - 24 heures par équipes
03 et 04 Décembre 2022 – Compétition en salle
21 Mars 2023 – Assemblée Générale
25 Mars 2023 – Compétition débutants
26 Mars 2023 – Challenge Corman par équipe
06 Mai 2023 – Tir du Roi et repas de compagnie
13 et 14 Mai 2023 – Compétition extérieure
17 Juin 2023 – Barbecue des Archers

